Maçon CFC
Maçonne CFC

Description

La maçonne ou le maçon réalisent le gros œuvre de bâtiments (fondations, murs, cloisons) ou de constructions de génie civil (murs de soutènement, ponts), neufs ou endommagés (rénovation, modernisation). Elles et ils réalisent des travaux d'excavation et de terrassement, bâtissent des ouvrages en pierre, en brique, en béton armé, etc. Ces professionnels posent également des tuyaux et des canalisations et mettent en place des éléments préfabriqués.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation du chantier
- consulter et analyser les plans de construction préparés par l'architecte et/ou l'ingénieur en génie civil
- planifier les étapes de travail avec la direction du chantier
- aménager le chantier et prendre les mesures servant à assurer la sécurité (pose de barrières et de panneaux de protection)
- contrôler les livraison de matériel, organiser les stocks
- réaliser des croquis pour les travaux de construction

Construction des structures et finitions
- fabriquer et monter des coffrages pour les fondations, les piliers de soutien, les parois, les dalles, etc.
- réaliser des éléments de construction à base de mortier, procéder à l'isolation et l'étanchéité des bâtiments (protection thermique, phonique, contre les incendies, les inondations)
- préparer et exécuter les travaux de déconstruction et de démontage de certains éléments, par exemple pour démonter un mur
- poser des tuyaux et des canalisations pour relier le bâtiment aux réseaux d'eau potable, d'évacuation des eaux ou de gaz
- construire des murs à parois simples ou multiples et des ouvrages de maçonnerie en brique, en dalle, en pierre naturelle ou artificielle en utilisant divers appareils; vérifier qu'ils sont droit avec des cordeaux et des niveauxà bulle
- assembler les aciers d'armature et les fixer en se référant aux plans fournis par les ingénieurs en génie civil
- assurer la manutention du béton frais, le coulage, la compression et le traitement en surface à la main ou à la machine (pervibrateur)
- mettre en place des éléments préfabriqués tels que escaliers, linteaux, cadres de portes et de fenêtres, etc.
- crépir, poser les joints
- réaliser des chapes et des éléments de maçonnerie
- exécuter des travaux d'entretien, de réparation, de réfection ou de restauration de bâtiments anciens ou endommagés
- remettre le terrain en état et éliminer les déchets de chantier en tenant compte des règles de protection de l'environnement

Coordination des travaux
- déléguer la réalisation de certaines tâches simples au sein de son équipe
- documenter les travaux de construction effectués dans un rapport et en discuter avec son équipe

Environnement de travail
Les maçonnes et maçons CFC travaillent en plein air, sur des échafaudages parfois à des hauteurs importantes ou dans des excavations. Elles et ils sont tributaires des conditions météorologiques. Leurs horaires varient en fonction des saisons, les activités étant généralement plus importantes en été qu'en hiver. Ces professionnels portent un équipement de protection: casque, gants, chaussures renforcées. Intégrés à une équipe dirigée par un technicien-conducteur de travaux ou un contremaître, elles et ils collaborent régulièrement avec d'autres professionnels du bâtiment et de l'enveloppe des édifices: façadiers, étancheurs, installateurs-électriciens, charpentiers, etc.

Formation

La formation de maçonne ou de maçon CFC s'acquiert par un apprentissage.

Lieux
- formation pratique (4 jours par semaine) dans une entreprise de construction ou de génie civil
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle
- cours interentreprises (72 jours sur 3 ans)

Durée
- 3 ans

Conditions d'admission
- Scolarité obligatoire achevée
- Certaines entreprises recourent à un examen d'admission

Titre obtenu
- Certificat fédéral de capacité (CFC) de maçonne ou de maçon

Contenu (sur 3 ans)
- Préparation des travaux de construction confiés
- Exécution des travaux de construction confiés
- Fourniture d'instructions relatives aux travaux de construction confiés et surveillance de ces derniers; communication et collaboration avec les différentes parties prenantes

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

© SDBB | CSFO - orientation.ch - 08.10.2024

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne représentation spatiale
- Résistance physique
- Habileté manuelle
- Résistance aux variations de température
- Disposition à de fréquents déplacements
- Absence de vertige

Perspectives professionnelles

Les maçonnes et maçons CFC exercent leur activité professionnelle dans de petites, moyennes ou grandes entreprises de construction et de génie civil. Après quelques années d'expérience et en fonction de leurs compétences et de leur perfectionnement, elles et ils peuvent accéder à des postes à responsabilités et fonctionner comme chef-fe d'équipe, contremaître-sse, chef-fe de chantier. Les perspectives sont bonnes, mais sont liées à l'évolution de la conjoncture dans le secteur de la construction et des infrastructures (routes, voies ferrées, fondations, etc.).

Perfectionnement

Les maçonnes et maçons peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue mis sur pied par les écoles professionnelles et la Société suisse des entrepreneurs (SSE)
- apprentissage complémentaire de constructeur-trice de routes, de dessinateur-trice orientation architecture ou génie civil
- certificat de chef-fe d'équipe du bâtiment et du génie civil
- brevet fédéral de contremaître-sse construction, de contrôleur-euse de matériaux de construction, de spécialiste assainissement d'ouvrage ou d'artisan-e en conservation du patrimoine culturel bâti
- diplôme fédéral d'entrepreneur/se–construction ou de directeur-trice des travaux
- diplôme de technicien-ne ES en conduite des travaux ou en planification des travaux
- Bachelor of Science HES en énergie et techniques environnementales, en génie civil ou en géomatique
- etc.

Pour plus de détails, consulter orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Carreleur CFC/Carreleuse CFC
- Constructeur de fondations CFC/Constructrice de fondations CFC
- Constructeur de routes CFC/Constructrice de routes CFC
- Constructeur d'éléments en béton préfabriqués CFC/Constructrice d'éléments en béton préfabriqués CFC
- Façadier CFC/Façadière CFC
- Maçon AFP/Maçonne AFP
- Paveur CFC/Paveuse CFC
- Plâtrier constructeur à sec CFC/Plâtrière constructrice à sec CFC

Adresses

Société suisse des entrepreneurs (SSE)
Siège romand Lausanne
Avenue de Savoie 10
1003 Lausanne
Tél.: +41 58 360 77 00
https://www.entrepreneur.ch
https://www.professions-construction.ch